

RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU 9 MARS 2020

Date de convocation des conseillers : 24/02/2020

Délégués présents : M. Bernard BLAIMONT ; M. Daniel THOMAS ; M. Guy CAMUS ; Mme Elisabeth GEHIN ; M. Jean Marie OUDART ; M. Jean-Paul DOSIERE ; M. Marcel LETISSIER ; Mme Marie-France KUBIAK ; M. Cédric PATE ; M. Jean-Claude BUCHELER ; M. Marcel BERTAUX ; M. Pascal MAUROY ; M. Joseph MALCORPS ; M. Alain LAMORLETTE ; M. Nicolas POIRET ; M. Jean-Luc PETRE ; Mme Anne-Marie TUOT ; M. Jacques VINCENT

Absents excusés : M. Maurice JEANNELLE (pouvoir à Bernard BLAIMONT) ; M. Michel PAQUET ; M. Bernard MAIRIEN.

Conseillers Départementaux et autres invités : Mme Françoise JEANNELLE (présente) ; M. Hugues MAHIEU (excusé) ; Mme Brigitte LOIZON (présente)

Partie informations et échanges

1) Préparation des élections communautaires d'avril 2020 :

Après échanges les membres du Bureau proposent :

- L'installation progressive de 20 Commissions avec 2 à créer (animation-vie associative et urbanisme) et scinder la Commission eau assainissement en 3 (assainissement collectif, assainissement non collectif, GEMAPI-rivières),
- L'élection de 8 à 9 Vice Présidences (au lieu de 7 avec un maximum de 2 par secteur),
- L'élaboration d'une charte de gouvernance communauté et communes en développant les partenariats.
- La préparation des élections dans le cadre de 7 réunions des commissions de secteur à 20h : jeudi 2 avril pour Novion-Porcien, lundi 6 avril pour Attigny, mardi 7 avril pour Signy L'Abbaye et pour Omont, mercredi 8 avril pour Flize Mézières centre ouest et jeudi 9 avril pour Chaumont Porcien et pour Tourteron. A l'issue de ces commissions une réunion avec les 22 élus retenus se déroulera le mercredi 15 avril à 20h pour préparer le Conseil des élections.
- Le Conseil pour les élections est programmé le mardi 21 avril à 20h à la salle des fêtes de Saulces Monclin.
- Le Conseil pour le vote des budgets 2020 est programmé le 11 mai à 20h.

2) Programme d'actions du nouveau Plan Climat Air Energie Territorial :

Après échanges, les membres du Bureau donnent un avis favorable au programme suivant qui sera transmis à la Région et à l'Etat. :

- Objectifs 2030 : 40% réduction gaz à effet de serre, 36% réduction des consommations et 100% des besoins couverts pour énergies renouvelables.
- 10 chantiers d'actions (économie, tourisme, agriculture, transition énergétique, collecte et valorisation des déchets, milieux naturels, services à la population, offres culturelles et de loisirs, fonctionnement de la collectivité, planification).

3) Lancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

Après échanges, les membres du Bureau proposent de lancer cette opération après les élections avec le calendrier suivant :

- Juin 2020 conférence des Maires pour modalités d'engagement,
- Été-Automne 2020 pré-diagnostic avec rencontre des communes,
- Début 2021 consultation pour le choix de l'agence spécialisée
- 2021-avril 2022 diagnostic du territoire
- 2022-juillet 2023 programme d'aménagement et de développement durable,
- 2023-2024 zonage, orientations, programmation et règlement,
- 2025 débat en conférence des Maires, avis des organismes associés et enquête publique puis approbation en Conseil.

4) Développement économique :

4.1) Vente lot n° 7 de la Zone Activités Boulzicourt :

Le Bureau décide à l'unanimité de le vendre à la SAS Ecosolar invest pour 35 300 € HT (12.50 €/m²).

4.2) Agriculture : partenariat avec association Solidarité Paysans :

Le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une aide de 1 000 € en 2020 pour l'accompagnement de familles d'agriculteur en situation très difficile.

4.3) Subventions de fonctionnement 2019 et 2020 Ardennes Développement :

Le Bureau décide à l'unanimité de réduire les subventions sollicitées en fonction des réalisations:

- En 2019 : 2 536 € d'adhésion + 8 512 € de subvention
- En 2020 : 2 527 € d'adhésion + 8 522 € de subvention.

4.4) Pôle d'entreprises de la Vence à Poix-Terron : avenant au bail avec les Transports Moustériens:

Suite aux décisions du 10 février 2020, le Bureau décide à l'unanimité l'avenant n°1 au bail avec clause de gratuité des 4 derniers mois de location (de janvier à avril 2020) avant vente effective des locaux.

4.5) Zone d'activité de Lucquy acquisition des terrains d'emprise à la commune

Le Bureau décide à l'unanimité l'acquisition de ces terrains pour une contenance totale de 57 à 55 ca au prix de 2.63 € HT le m² soit 15 135.65 € HT.

4.6) Remise en location du local « kiné » au pôle des Vieux Moulins

Le Bureau fixe à l'unanimité le prix des loyers (hors charges) à 340 € HT pour un praticien seul, 510 € HT si 2 praticiens (avec 1.5 ETP) et 680 € HT si 2 praticiens et plus à temps plein.

5) Tourisme :

5.1) Programme « Cheval ardennais » au Relais de Poste de Launois sur Vence (travaux, financement, convention de partenariat) :

Le Bureau émet à l'unanimité un accord de principe pour lancer le montage du programme pour l'éducation et la valorisation des chevaux de trait ardennais en partenariat avec l'association « les sabots du relais » comprenant l'aménagement de 2 écuries avec 3 box, d'un local de travail pour la maréchalerie et d'une carrière de 60 X 40 m avec une estimation de coût de l'ordre de 150 000 € HT.

5.2) Convention avec l'association d'insertion Espace Environnement 08 pour l'entretien de sentiers 2020 :

Le Bureau valide l'engagement de cette convention avec un financement de 30 000 € pour 65 sentiers dont ceux de l'ONF.

6) Services à la population :

6.1) Confirmation de subventions 2019 aux Accueils Collectifs des Mineurs de l'association Familles Rurales de Lucquy :

Le Bureau confirme à l'unanimité l'aide de 450.40 € pour l'accueil pendant les vacances de février 2019 et l'acompte de 5 447.40 € pour l'accueil péri-scolaire 2019.

6.2) Gestion des multi accueils avec l'association de Territoire Familles Rurales : solde aides 2019 et convention de partenariat 2020:

Le Bureau décide à l'unanimité de :

- Verser les soldes 2019 pour les multi-accueils de Poix Terron (6 606.15 €) et de Saulces Monclin (3 152.76 €).
- Emettre un titre de paiement pour les soldes excédentaires des multi-accueils d'Attigny (8 630 €) et Boulzicourt (12 139.90 €).
- Engager la convention de partenariat 2020 avec les subventions prévisionnelles suivantes pour les mutli accueils d'Attigny (84 385 €), de Boulzicourt (103 450 €), de Poix Terron (94 450 €) et de Saulces Monclin (100 000 €).

7) Eau, Assainissement :

7.1) Attribution marché de travaux programme création réseaux et station assainissement pour Lucquy et Coucy:

Le Bureau retient à l'unanimité les propositions de la Commission d'Appel d'Offres de lancer les négociations avec les entreprises qui ont remises les 2 meilleures offres.

7.2) Schéma Directeur Adduction Eau potable : participation financière de la Communauté de Communes sur les relevés GPS des réseaux :

Le Bureau décide à l'unanimité l'attribution des participations financières suivantes (50% du reste à charge soit 10% du coût).

Syndicat de la Gironde	204.40 €
Viel Saint Rémy	698.10 €
Voncq	417.90 €
Villers sur le Mont	118.30 €
Hagnicourt	90.10 €
SIAEP de Thin le Moutier	1 901.50 €
Boulzicourt	384.60 €
Guignicourt sur Vence	137.40 €
Villers le Tilleul	194.40 €
SIAEP des Correaux	72.60 €

7.3) Convention d'assistance technique assainissement collectif SATES avec le Département :

Le Bureau décide à l'unanimité d'engager cette convention au titre des communes disposant d'un réseau avec station d'assainissement (cotisation annuelle de 0.39 €/hab.)

8) Habitat :

8.1) Attribution marché de travaux pour aménagement d'un logement dans ancienne mairie école de Saulces Monclin :

Le Bureau retient à l'unanimité les propositions d'attribution suivantes de la Commission d'Appel d'Offres

Lot 1 DEMOLITIONS – GROS OEUVRE : EIRL BRUNSON pour un montant de base de **13 459.04 € H.T.**,

Lot 2 CHARPENTE – COUVERTURE – ZINGUERIES : SAS JOSE THEVENIN - PERE ET FILLE pour un montant de base de 7 780.00 € H.T. + Option n°1, Volets roulants sur fenêtres de toit de 1 800.00 € H.T

Lot 3 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM : SARL LUZURIER pour un montant de base de 5 795.00 € H.T. + Option n°1, main courante accès cave de 603.00 € H.T.

Lot 4 CLOISONS – DOUBLAGE – ISOLATION – FAUX PLAFONDS – MENUISERIES INTERIEURES : SARL AG RENOV ISOLATION pour un montant de base de 24 529.11 € H.T. + Option n°2, main courante en protection des baies de 564.60 € H.T. + Option n°3, isolation murs avec isolant de 120 mm en remplacement 160 mm de - 474.73 € H.T. (moins-value),

Lot 5 CARRELAGE – FAIENCES – SOLS SOUPLES : SARL C.F.B. pour un montant de base de 3 731.00 € H.T.,

Lot 6 PEINTURES : DURMARQUE PHILIPPE pour un montant de base de 7 330.89 € H.T.,

Lot 7 ELECTRICITE - VMC : SARL DEL GILGLIO PLAC ELEC ISOLATION pour un montant de base de 9 119.98 € H.T. + Option n°3, Alimentation volets roulants sur fenêtres de toit de 276.12 € H.T.

Lot 8 PLOMBERIE – SANITAIRE - CHAUFFAGE : SAS JOSE THEVENIN - PERE ET FILLE pour un montant de base de 20 585.00 € H.T.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Coût total 108 570.68 € HT soit 120 774.92 € TTC

Subvention :

Département	10 000 €
Région Climaxion	12 164 €
Etat DETR	18 171 €
Valorisation CEE	2 000 €
Reste à charge	78 439.72 € dont 70 000 € de prêt.

8.2) Avenant n° 1 lot 3 « Menuiserie extérieure » aménagement logement Bouvellemont :

Le Bureau retient à l'unanimité les propositions de la Commission d'Appel d'Offres pour respecter les prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France pour la porte d'entrée entraînant une plus-value de 708 € HT (+5.06% du marché du lot 3).

8.3) Subvention de fonctionnement 2020 ADIL (Association Départemental Information Logement) des Ardennes :

Le Bureau décide à l'unanimité de reconduire en 2020 une aide de 1 000 €.

9) Transition énergétique :

9.1) 6^{ème} répartition partenariat aide aux communes dotation CEE TEPCV :

Le Bureau décide à l'unanimité d'engager les conventions de partenariat avec la Communes de Thin le Moutier pour la rénovation de l'éclairage public rues de la place et de la croisette (aide de 80 €/ luminaire) et avec le SIVU de Chaumont Porcien pour le changement de la chaudière du pole scolaire (aide de 15 €/m² de surface chauffée).

9.2) Convention partenariat Agence Locale de l'Energie pour Plans Climat Energie Communaux 2020 :

Le Bureau décide à l'unanimité de renouveler la convention en 2020 concernant une trentaine de communes du territoire.

9.3) Renouvellement de la convention Plan Climat Energie Communal avec les communes d'Allandhuy et Sausseuil, Neuvizy et Voncq :

- Le Bureau décide à l'unanimité les renouvellements pour 3 ans supplémentaires avec une prise en charge de 25% des couts d'accompagnement.

10) Animations vie associative :

10.1) Aide aux associations (2^{ème} répartition 2020) :

Mois'son Fest – 2^{ème} édition

A Neuville Day le 1^{er} Aout 2020 par le Comité d'animation du Tourteronnais (festival de musique avec objectif de 600 festivaliers).

Le Bureau décide à la majorité (4 abstentions) une aide de 3 000 € sur budget de 28 613 € (aide non forfaitaire versée en fonction des dépenses réellement engagées et du bilan).

Jeux intervillages 5^{ème} édition à Viel-St-Remy

Le 27 juin 2020 par l'association Festi'Viel avec les participants de 8 communes du territoire.

Le Bureau décide à l'unanimité une aide de 1 000 € sur budget de 9 460 €.

Les Automnales Festives 6^{ème} édition

A Launois sur Vence sur Vence le 17 octobre 2020 par l'association Ardennes Event (festival de musique avec objectif de 2 000 festivaliers).

Le Bureau décide à l'unanimité une aide de 4 500 € sur un budget de 64 000 €.

Convention annuelle 2020– Association Culturelle du Château de La Cassine

Programme 2020 : 2 soirées théâtre, 1 concert, 9 spectacles son et Lumière, 2 weekend de Cluedo géant, 1 marche populaire et 1 journée du patrimoine.

Le Bureau décide à l'unanimité une aide forfaitaire de 7 000 € sur un budget de 380 970 € dans le cadre d'une convention.

10.2) Demande de subvention 2019-2020 du poste de coordonnateur culturel

Le Bureau décide à l'unanimité d'étendre la demande de subvention européenne au titre du programme LEADER sur l'année 2020 (aide de 64% soit 43 200 € pour les années 2019 et 2020).

11) Finances :

11.1) Choix des offres de prêt pour programme assainissement collectif de Novion-Porcien, travaux réseau assainissement route de Terron à Poix-Terron, acquisition immeuble voisin des locaux communautaires, acquisition parc accrobranche de la Venerie, aménagement logement ancienne mairie de Saulces-Monclin.

Le Bureau décide à l'unanimité le réaménagement du prêt de 1 150 000 € pour programme assainissement à Novion-Porcien (avec progressivité de 3% de l'amortissement) et l'engagement des prêts suivants :

- Auprès de la Banque Postale : 219 000 € sur 20 ans au taux fixe de 0,84% pour l'acquisition de l'immeuble voisin des locaux, 70 000 € sur 10 ans au taux fixe de 0,58% pour l'acquisition du parc accrobranche, et 70 000 € sur 20 ans au taux fixe de 0,83 % pour l'aménagement d'un logement à Saulces-Monclin.
- Auprès de la Banque des Territoires (CDC) : 300 000 € sur 60 ans au taux indexé sur le livret A + 0,75 % avec progressivité de 3% de l'amortissement pour le financement complémentaire des réseaux d'assainissement de Novion-Porcien.

Prêt de 33 000 € sur 40 ans au taux indicé sur livret A + 0,75% avec progressivité de 3% de l'amortissement pour le financement des travaux d'assainissement route Terron à Poix Terron.

11.2) Admission en non-valeur de redevances Ordures Ménagères et assainissement :

Le Bureau décide à l'unanimité sur proposition de la Trésorerie d'admettre en non valeur

- 3 161.41 € de redevance Ordures Ménagères (liste 4018320531)
- 2 949.48 € de redevance Ordures Ménagères (liste 4096230831)
- 947.45 € de redevance assainissement collectif (liste 4096810231).

12) Questions diverses :

12.1) Délibération supplémentaire : Validation du plan de financement du marché « Mise en œuvre du Document d'Objectif du site Natura 2000 n°98 » Site à chiroptères de la vallée de la Bar 2020-2022 :

Le Bureau valide à l'unanimité le plan de financement suivant :

- Coût sur 36 mois : 65 760 €
- Subvention Etat 50%, Europe (FEDER) 50%